

## contacts

 [www.touturmoneau.fr](http://www.touturmoneau.fr)  
accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ

 urgence 24h/24

 0977 401 114

APPEL NON SURTAXÉ

SUEZ Eau France - service client

 TSA 50001

36400 LA CHATRE

 [www.touturmoneau.fr/acceo](http://www.touturmoneau.fr/acceo)



MME M MANOU EAU 120 M3 RAD  
. 42 RUE DU PRESIDENT WILSON  
LYONNAISE DES EAUX  
78230 LE PECQ

## Service de l'Eau de MANOU

### SPECIMEN 120 M3

25 Janvier 2022

#### Votre abonnement

m<sup>3</sup>      prix m<sup>3</sup>\*\*      montant TTC

#### Votre consommation

120 m<sup>3</sup>      2,03 €      243,45 €

#### Net à payer

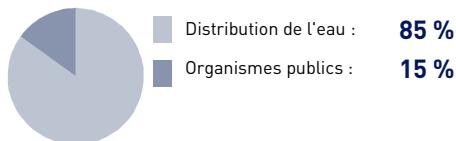
311,41 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 26 janvier 2022  
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

\*\* Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

#### Répartition



\* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :  
MME M MANOU EAU 120 M3 RAD

RUE SPECIMEN 120M3  
28240 MANOU

Date et Lieu	Signature

MME M MANOU EAU 120 M3  
RAD  
. 42 RUE DU PRESIDENT WILSON  
LYONNAISE DES EAUX  
78230 LE PECQ

IBAN : JOIGNEZ UN RIB  
ICS : FR70ZZZ236497  
RUM : TIP19114798F120-012672410000000000

**Montant : 311,41 €**

**TIPS€PA**

SUEZ EAU FRANCE SAS  
TSA 30012  
41976 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

114793801641

191147001067 2498F120-0126724100000000914108

31141

## pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :  
[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>249,57</b>		<b>263,30</b>
<b>ABONNEMENT</b>					
Part Suez Eau France du 01/01/2022 au 01/01/2023	2	25,21	50,42	5,5	
Part communale -Taxe travaux de réhabilitation du 01/01/2022 au 01/01/2023	2	7,00	14,00	5,5	
<b>CONSOMMATION</b>					
Part Suez Eau France du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m <sup>3</sup>	1,0193	122,32	5,5	
Cotisation au F S I A R E P du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m <sup>3</sup>	0,0730	8,76	5,5	
Incidence Red.prélèvement dû au SIPEPREL du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m <sup>3</sup>	0,0750	9,00	5,5	
Part Commune de Manou					0,0
T1 de 0 M3 à 5 M3 du 01/01/2022 au 01/01/2023	5 m <sup>3</sup>	1,4483	7,24	5,5	
T2 de 5 M3 à 10 M3 du 01/01/2022 au 01/01/2023	5 m <sup>3</sup>	0,5750	2,88	5,5	
T3 de 10 M3 à 50 M3 du 01/01/2022 au 01/01/2023	40 m <sup>3</sup>	0,4336	17,34	5,5	
T4 de 50 M3 à 99999999 M3 du 01/01/2022 au 01/01/2023	70 m <sup>3</sup>	0,2516	17,61	5,5	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>45,60</b>		<b>48,11</b>
<b>AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE</b>					
Lutte contre la pollution du 01/01/2022 au 01/01/2023	120 m <sup>3</sup>	0,38	45,60	5,5	
<b>TOTAL HT</b>			<b>295,17</b>		
<b>MONTANT TVA ( 5,5 %)</b>			<b>16,24</b>		
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>					<b>311,41</b>
<b>Net à payer</b>					<b>311,41</b>

## Pour mieux comprendre votre facture

**Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.**

**ABONNEMENT :** Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchements.

**DISTRIBUTION DE L'EAU :** Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu

naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

**AGENCE DE L'EAU :** Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant sur le site internet à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre facture ou par courrier à notre Délégué à la Protection des Données Personnelles - TSA 60002 - 36400 LA CHATRE en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.



TREL298F00F120-0126724000311414N

## Comment régler votre facture ?

**Par TIP SEPA :** Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

**Par carte bancaire :** Effectuez votre paiement sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

**En espèces :** En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

**Par virement :** En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR3320041010110336369C03226 en indiquant votre référence client (98- 2545802603 ).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.